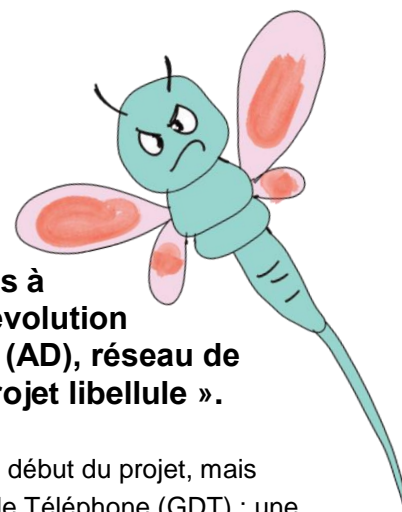


## Projet Libellule Phase 1 : Filiation des salarié-es des boutiques Orange



**Ce mois de février, la Direction passe à la vitesse supérieure et convoque les Organisations Syndicales à une première séance de négociation sur le projet d'évolution d'arrêts d'exploitations des Agences de Distribution (AD), réseau de boutique de la « maison mère », qu'ils nomment « projet libellule ».**

Cette stratégie montre clairement ce que dénonce la CGT depuis le début du projet, mais aussi depuis de nombreuses années avec la filiale de la Générale de Téléphone (GDT) : une organisation de l'entreprise pour diminuer les droits et garanties des salariés.

D'après les recherches de la CGT FAPT, la libellule symbolise la sagesse de la transformation et de la capacité d'adaptation. **Cette métaphore de la libellule nous semble très déplacée voire insolente** tellement la Direction oppose un symbole de vie à une réalité cruelle pour des centaines de salariés.

Depuis l'annonce du démantèlement du réseau de boutique, **la Direction s'affiche très décomplexée face à ce projet** ; se permettant ainsi de convoquer les élus au lendemain d'une journée de grève et de mobilisation d'ampleur Nationale et intersyndicale, dans l'urgence, alors même que la CGT demandait son report.

Ce projet mortifère, étalé sur 36 mois, engendrera, s'il est mis en œuvre, une dégradation du pouvoir d'achat et des conditions de travail.

**Le but est bien de mettre en concurrence les salariés afin de réduire leurs droits et garanties.**

Ce qu'il faut retenir de la première séance de négociation :

Un **retournement de situation** dès les premiers mots de la Direction qui propose désormais un accompagnement des salariés des AD vers la Générale De Téléphone. La filiale est déjà en pourparlers avec Orange UES sur des possibilités de reprise de l'ancienneté et du salaire de base des salariés qui accepteraient de quitter Orange maison mère.

**Voici le futur projet de négo de l'entreprise :  
Orange ne souhaite pas dépeupler ses boutiques, mais  
filialiser ses salariés !**

Avec un **calendrier de séances très serré** : la Direction souhaite terminer ces négociations **avant fin-mars**, ce, avant les avis qui pourraient être donnés dans nos CSEE.

**Une durée de l'accord n'excédant pas 4 ans.** Mais au-delà ? Quelle pérennité pour les autres boutiques ? La CGT pressent depuis le début que ce projet n'est que la phase 1 d'un projet final, craignant la filialisation de 100% des boutiques « maison mère ».

Le tout assortie d'un accompagnement qui ne concernera **ni les salariés** dont la boutiques pourrait fermer et ne serait pas **concernée par le contexte de ce projet**, **ni un salarié** qui souhaiterait prendre les devants et **postulerait de lui-même ailleurs**, **ni les salariés des services transverses** associés.

Alors que certaines Organisations Syndicales habituées à l'exercice d'accompagnement de casse de notre entreprise avaient préparées leurs listes de courses sous forme de primes-miettes, d'autres évoquaient la possibilité de demander un PSE (Plan de sauvegarde de l'emploi) ; pour ne pas dire Plan de Licenciement Massif. HONTEUX !

**L'objectif** de la Direction d'Orange est défini par la réduction des coûts sur le dos des salariés.

Les boutiques sous pavillon GDT sont sous la Convention Collective des Commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager. Cette convention et les accords sociaux appliqués à la GDT sont très désavantageux pour les salariés comparés aux accords d'ORANGE SA (Salaire/intéressement/participation/avantages sociaux/conditions de travail).

Parce qu'ils font le même travail, les salariés de l'ensemble du réseau de boutique AD et GDT doivent avoir les mêmes droits et garanties.

Pour la CGT l'entreprise doit permettre en tout point du territoire à l'ensemble des usagers d'accéder à l'ensemble des services des télécoms.

Pour ce faire, il est urgent de développer l'emploi stable et qualifié avec des embauches massives, pour améliorer le service rendu mais aussi les conditions de travail et de vie.

Les salariés des maisons mères, des filiales, prestataires et de la sous-traitance, ...quel que soit leur statut, contribuent tous aux activités des télécoms, c'est pourquoi la CGT FAPT demande que tous les salariés aient accès aux mêmes droits et garanties.

**Ensemble mobilisons-nous  
avec tous les salariés du groupe  
pour gagner sur nos revendications !**

**Afin que les élus et représentants CGT puissent porter la parole des salariés lors de ces négociations, il est primordial et urgent que l'ensemble des salarié-es nous remontent leurs attentes.**

**Nous te donnons la parole à travers ce court questionnaire.**

**<https://msurvey.orange.com/ConsultationAD2>**



**Fédération nationale des salariés du secteur  
des activités postales et de télécommunications CGT**  
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex  
Tél. : 01 48 18 54 00 C.C.P. Paris 20376 D  
Site : [www.cgt-fapt.fr](http://www.cgt-fapt.fr) Mail : [fede@cgt-fapt.fr](mailto:fede@cgt-fapt.fr)

